

## Communiqué de presse

Berne, le 17 août 2016

### Initiative « No Billag » : l'usam exige d'abord un débat sur le service public

**L'Union suisse des arts et métiers usam prend acte de la décision du Conseil fédéral de rejeter l'initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ». Actuellement, il faut cependant d'abord mener un débat sur le service public, notamment au Parlement. C'est sur la base des résultats de ce débat que l'usam prendra alors position sur l'initiative « No Billag ».**

Pour l'Union suisse des arts et métiers usam, le rapport sur le service public publié par le Conseil fédéral avant l'été est trop unilatéral et incomplet. Au lieu de constituer la base d'un débat approfondi sur l'ampleur du service public, il maintient le statu quo et le budget de plusieurs milliards de francs de la SSR. Et n'aborde pas les nombreuses interventions parlementaires déposées en la matière.

L'Union suisse des arts et métiers usam exige que le débat promis lors de la campagne qui a précédé la votation sur la révision de la LRTV soit aujourd'hui mené de manière approfondie. Ce débat doit en particulier avoir lieu au Parlement. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse ne prendra position sur l'initiative « No Billag » qu'une fois les résultats du débat sur le contenu et l'ampleur du service public connus.

### Renseignements complémentaires

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Dieter Kläy**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 207 63 22

**Numéro 1** : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME